

## Marlène Schiappa est demandée dans le Val d'Oise

Article rédigé par *Liberté politique*, le 28 septembre 2017

[Source: salon beige]

Elle est priée de suspendre son combat pour l'écriture inclusive et de se pencher quelques minutes sur ce scandale :

"Le 24 avril 2017, Sarah, 11 ans, scolarisée en sixième dans le Val-d'Oise, accepte de suivre un homme de 28 ans qui l'a abordée dans un square. Il la conduit dans un immeuble où ils auront deux relations sexuelles, la première dans la cage d'escalier, la seconde dans un appartement. Ces faits ne sont pas contestés. **Mais c'est la façon dont il faut les qualifier qui interpelle. Car l'individu sera jugé, mardi 26 septembre, à Pontoise pour « atteinte sexuelle sur mineure de 15 ans », en dépit de la plainte pour « viol » qui avait été déposée.** Le parquet considère en effet que Sarah était consentante. En dépit de son très jeune âge."

Michel Janva.